AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 1 au Bulletin n° 79 d'AVRIL 1967.-

A V E R T I S S E M E N T.-

POIRIERS et POMMIERS

TAVELURES.-

Dans la lutte contre la Tavelure du Poirier et la Tavelure du Pommier, il est primordial d'éviter les infections primaires.

Actuellement, en cas de période favorable, des contaminations très importantes peuvent avoir lieu. Il est donc vivement conseillé de renouveler la protection, dès que possible.

S'il y a lieu, à la bouillie utilisée contre la Tavelure, ajouter un produit contre Oïdium, Acariens, Pucerons, Psylles ou Chenilles défoliatrices ...

Dans les vergers en fleurs, ne pas utiliser de produits insecticides ou acaricides susceptibles de nuire aux Abeilles.

Il est rappelé que, seuls, sont reconnus comme non dangereux pour les Abeilles les produits suivants :

Dicofol, Diéthion, Endosulfan, Phosalone, Polychlorocamphane, Pyréthrines, Roténone, Thioquinox, Toxaphène.

I N F O R M A T I O N.-

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE.-

Dans les aspergeraies non encore en production, effectuer un premier traitement (s'il y a lieu, attendre que les premiers turions sortent du sol).

Pour les produits à utiliser, se reporter à la liste précédemment transmise.

Clermont-Ferrand, le 21 Avril 1967.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 638 du 21 Avril 1967 - 2 200 exemplaires - ABONNEMENT 1967 - Expédition n° 7.